

Questions orales

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Je répète, monsieur le Président, que le nouveau projet de loi sur la concurrence a été préparé au cours des deux derniers mois avec la collaboration des représentants de l'entreprise, des experts dans le domaine, et nous estimons qu'il traite de façon réaliste des réalités commerciales dans le Canada d'aujourd'hui.

* * *

● (1430)

L'ÉCONOMIE

LES CONSULTATIONS FAITES PAR LE MINISTRE AVANT LA PRÉPARATION DU BUDGET

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances, qui doit certainement être préoccupé par les retards et la lenteur de la reprise canadienne. Le revenu national est bien inférieur actuellement au sommet d'avant la récession de 1981-1982, alors que les États-Unis ont largement dépassé ce sommet. Devant l'échec des politiques gouvernementales que cela démontre, le ministre veut-il nous expliquer pourquoi il annonce toutes portes closes à ses amis du secteur privé qu'il ne projette pas de changement de politique économique pour le prochain budget?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai eu de longues consultations avec divers groupes de tous les coins du pays: syndicats, agriculteurs, associations de consommateurs, hommes d'affaires et économistes. Je ne leur ai pas dit que j'envisageais ou que je n'envisageais pas de prendre telle ou telle mesure. La raison d'être de ces consultations, c'était de prendre leur avis. Je tiens à dire à mon ami que l'avis unanime que j'ai tiré de ces consultations, c'est que l'orientation générale de la politique publique, financière et économique, que j'ai annoncée dans mon budget d'avril dernier, reçoit le plein et entier appui de tous les groupes que j'ai rencontrés d'un bout à l'autre du pays. Personne n'a demandé de changement d'orientation à 90 ou à 180 degrés. Divers groupes ont proposé telle ou telle mesure, demandé telle ou telle des améliorations que je me suis engagé à évaluer soigneusement.

Je tiens à dire entre autres choses à mon ami que, par exemple, le dernier numéro de *The Economist* énonce une série d'indicateurs économiques et financiers. S'il analyse la situation en fonction de la production industrielle, du produit national brut, des ventes au détail, de l'amélioration du chômage et du ralentissement de l'inflation, pour ne mentionner que ceux-là, il verra que la situation canadienne se compare favorablement à celle des États-Unis, et qu'elle est meilleure que celle de n'importe quel autre pays industrialisé. Il n'aura pas de mal à se procurer lui-même ces chiffres.

M. McGrath: Pourquoi ne faites-vous pas de comparaison de chômage? Faites-vous un tableau véridique de la situation.

M. Wilson: Monsieur le Président, il est incontestable qu'au Canada nous sommes bien au-dessous du sommet atteint en 1981, et que nous sommes également bien loin derrière les

États-Unis en fait de création d'emplois. Ils font là-bas un bien meilleur usage de leur potentiel humain que nous.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE MODIFIER L'ORDRE DE PRIORITÉ DE SES POLITIQUES

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Il y a deux semaines, le *European Management Forum* signalait que le Canada était passé l'an dernier du cinquième au onzième rang du point de vue de la compétitivité internationale. Cela signifie que des emplois quittent le Canada pour d'autres pays plus compétitifs.

Comme la compétitivité d'un pays est un facteur déterminant de croissance économique et de création d'emplois permanents, le ministre conviendra-t-il de modifier ses priorités et de s'attaquer directement au problème de l'insuffisance de la productivité et de la régression du Canada au plan de la compétitivité internationale au lieu d'annoncer des programmes de création d'emplois temporaires et inefficaces qui ne servent que des fins politiques?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, la première affirmation du député est fautive. L'an dernier, le Canada a créé proportionnellement plus d'emplois que ne l'ont fait les États-Unis.

M. McGrath: Ce n'est pas vrai!

M. Lalonde: Le Canada a fait meilleure figure l'an dernier en matière de création d'emplois que tout autre pays industrialisé, y compris les États-Unis. Voilà la situation et je mets le député au défi de prouver le contraire.

Pour ce qui est de la compétitivité, si mon honorable ami avait lu mes discours et prêté l'oreille à mon exposé budgétaire de l'an dernier ainsi qu'à la déclaration d'ordre économique que j'ai faite en octobre 1982, il saurait que la productivité et la compétitivité constituent nos préoccupations premières lorsque nous songeons à créer de bons emplois permanents pour les Canadiens. Il cite une publication européenne qui renvoie semble-t-il à des chiffres de 1982 et du premier trimestre de 1983. Mon ami devrait savoir qu'en 1983 la productivité a fait un grand bond en avant au Canada. Plutôt que de se fier à de vieilles données publiées il y a déjà quelque douze mois, il devrait se tenir à jour, consulter les dernières statistiques et se rendre compte que le Canada s'en est extrêmement bien sorti en 1983, et nous veillerons certes à ce qu'il en soit exactement de même en 1984.

* * *

LE CODE CRIMINEL

LA PROPOSITION DE POURSUIVRE LES CLIENTS DES PROSTITUÉES

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice, qui propose d'apporter au Code criminel des changements qui permettraient de porter des accusations de racolage non plus seulement contre les prostituées, mais aussi contre leurs clients. Étant donné qu'on ne peut déjà pas appliquer efficacement la loi actuelle aux prostituées, pourquoi le ministre pense-t-il qu'on pourrait l'appliquer à leurs clients?